



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°20/020  
Grand Port Maritime du Havre**

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre par décision DIR 19/263 en date du 18/12/2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-038 à la Société TOTAL RAFFINAGE FRANCE, 2 place Jean Millier – 92400 COURBEVOIE, SIREN n° 529 221 749, portant sur une canalisation située entre la raffinerie de Normandie et le réseau CULHSM au sud du Parc des Marais sur la commune de Gonfreville l'Orcher.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3,4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la canalisation constituant l'extension du site principal de ladite Société.

Description de la dépendance : une canalisation d'une longueur totale de 249,09 ml.  
Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 50 ans environ à compter du 01/01/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **21/02/2020**